



Mon concubain veut construire sur un terrain qui m'appartient

Par **mimilou**, le **21/10/2009** à **16:47**

Bonjour,
en concubinage avec mon conjoint, celui ci veut construire une maison bois en le financanttout seulsur un terrain qui m'appartient.....
mais nous souhaitons que la maison soit a NOUS DEUX .

faut t-il se marier et sous quel regime ET AINSI LE BIEN maison plus terrain TOMBE EN COMMUNAUTE???

j'ai toujours entendu dire qu'une construction meme construite et financée par une personne sur un terrain appartenant a un tiers appartiendra a ce tiers!!!

quel est la meilleur solution pour qu'aucun de nous deux ne sois lèsé???

merçi de votre réponse